

La cigarette et le paillis ne font pas bon ménage

McMasterville, le mardi 20 septembre 2016 - La cigarette représente un risque non négligeable lorsqu'il est question d'incendie de paillis puisque les fumeurs fument plus fréquemment à l'extérieur et que certains automobilistes ou piétons jettent, par mégarde ou intentionnellement, leurs mégots dans les plates-bandes. Il suffit d'une cigarette, d'un cigare ou d'une allumette jetés au hasard pour mettre le feu à tout un aménagement paysager. En effet, des pluies moindres que la normale, un temps chaud et sec et des vents parfois violents augmentent les risques de dommages importants résultant des feux de paillis.

Le paillis de cèdre, la mousse de tourbe (peat moss) et la terre noire sont de plus en plus utilisés par les citoyens ainsi que par les municipalités pour leurs plates-bandes ou boîtes à fleurs ainsi que les aménagements paysagers des balcons, patios ou terrasses. Cependant, ces matières exigent une rigueur particulière car elles s'enflamment facilement au contact d'une source minime de chaleur comme un mégot de cigarette, une chandelle ou même les rayons du soleil. Lorsque cela se produit, le feu couve pendant plusieurs heures avant que l'incendie ne se déclare soudainement et intensément.

Vous pouvez contribuer à réduire les risques d'incendie en adoptant les consignes de sécurité suivantes :

- Ne jamais jeter les cigarettes, cigares et allumettes dans le paillis ou la mousse de tourbe même s'ils sont éteints. Utilisez plutôt des cendriers ou autres contenants prévus à cet effet;
- Inspectez régulièrement vos plates-bandes et autres aménagements pour s'assurer de l'absence de mégots de cigarette;
- Maintenez votre paillis humide;
- N'utilisez pas d'outils ou autres équipements pouvant générer des flammes ou des étincelles à proximité du paillis;
- Respectez une distance d'au moins 45 centimètres (18 pouces) entre les tapis de paillis et les matériaux combustibles d'un édifice ou maison;
- Respectez toujours les directives de distance que suggère le fabricant des appareils électriques utilisés dans les aménagements paysagers extérieurs tels les éclairages décoratifs.

Merci de votre vigilance car votre sécurité nous importe avant tout!